

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITE PARIS DESCARTES
(Membre de l'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS CITÉ)

MASTER

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.613-1, D.613-3 et D.613-6 ;

Vu l'arrêté du 17 octobre 2014 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE PARIS DESCARTES l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme ABIR A YEB, née le 2 juin 1990 à TUNIS (TUNISIE) en vue de son inscription au Master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION**, dans le domaine DROIT, ECONOMIE, GESTION, Mention DROIT DES AFFAIRES, spécialité BANQUE ET FINANCE : DROIT ET REGULATION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER, à finalité RECHERCHE ET PROFESSIONNELLE est délivré par l'UNIVERSITE PARIS DESCARTES

mention passable

à Mme **ABIR A YEB**

au titre de l'année universitaire 2015-2016

et confère le **grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 17 janvier 2017

Le titulaire

Le Président

F. Dardel

N° PARV 12393110

/2017201506655

Frédéric DARDEL



*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*

Gilles PÉCOUT